

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES AU SUJET DU PREAVIS N° 13/23

Objet	Aménagements sportifs extérieurs du Chêne
Opération proposée	Réfection de la piste d'athlétisme et création d'une fosse pour saut en longueur, d'un terrain multisports clôturé sur 3 côtés, d'une installation de Street Workout et d'un UrbanSkate
Coût de l'opération	Aménagements sportifs fr. 256'200.- UrbanSkate fr. 160'000.- Etude préliminaire déjà engagée fr. 2'700.- Pour un total de fr. 418'900.- TTC
Réalisation	Printemps 2024
Financement	Ce montant sera couvert par la trésorerie courante ou, pour tout ou partie, par un emprunt
Amortissement	Cet investissement sera amorti par un prélèvement sur le fonds de réserve n° 9282.02 (Investissements futurs) présentant à ce jour un solde de fr. 3'861'196.10
Plan d'investissement	Cet objet figurait au plan quinquennal (projet 171.02) pour un montant de fr. 400'000.-
Impact sur le compte de fonctionnement	Pas d'impact sur le compte de fonctionnement à court terme

Le soussigné a participé à 4 séances de la Commission ad'hoc dont deux en présence de M. Nicolas Suter, municipal en charge de ce dossier. L'une d'elle s'est déroulée à Etoy en présence de MM. Matthieu Rosat et Ugo Rattenni grands utilisateurs et connaisseurs des Street Workouts. Ugo Rattenni est aussi le concepteur de celui d'Etoy qui a un énorme succès actuellement. De plus Charles Gabella et moi-même avons rencontré MM. Patrick Ouellet et Fabio Jimenez concepteur de l'UrbanSkate. Merci à eux tous pour leur disponibilité et les réponses données aux nombreuses questions posées.

1. Préambule :

La nécessité d'un tel projet est avérée, le délabrement avancé des pistes en tartan ne permet plus une pratique du sport correcte et sans danger pour nos écoliers et autres utilisateurs. De plus l'offre manque clairement pour nos jeunes de pratiquer du skate, de la trottinette ou alors ce nouveau sport qu'est le Street Workout dans un endroit prévu à cet effet et qui leur permettrait de se retrouver autour d'une saine activité sportive.

La Cofin a pu prendre connaissance des 2 devis relatifs à ces aménagements. L'un concerne toute la rénovation des pistes en tartan ainsi que la construction du terrain multisports (Pitch) clôturé sur 3 côtés et du Street Workout et l'autre, sous forme d'étude de projet, pour l'UrbanSkate.

2. En chiffres :

A. Quelques précisions concernant le point 4. du préavis (pg 5) sous « Coûts des aménagements » :

1. Sous Travaux préliminaires figurent le démontage avec élimination du tartan actuel et le terrassement.
2. Sous Construction (fr. 30'000.-), il s'agit des bordures de délimitations, bordures en ciment, bordures élastiques et en aluminium, collecteurs et récupérateur de sable (pour la fosse), construction d'un mur fait d'éléments en L ainsi que les socles et fondations pour les engins de sport (fr. 2400.-).
3. Sous Infrastructure (fr. 80'000.-) il y a la couche de fondation en tout-venant, ainsi que 625 m² à fr. 87.50 de revêtement synthétique Resotan (tartan).
4. Si on prend ces 2 postes (30'000 + 80'000 + les canalisations pour 13'000.- et le marquage à 5'000.-) et qu'on les rapporte aux 625 m², on arrive à fr. 205.- / m² pour le sol.

Détail pour Equipements et matériel sportif, sans tenir compte des coûts du sol	
Pour le Pitch (terrain multisports) 200 m ²	
Buts de football	2'400.-
Paniers de basket avec supports	2'800.-
Montage et installation	1'500.-
Total engins du pitch	6'700.-
Engins pour Street Workout 54 m ²	5'600.-
Montage et installation	2'500.-
Total engins du Street Workout	8'100.-
Sable et couverture de la fosse pour saut en longueur	6'200.-
Total Equipements et matériel sportif	Fr. 21'000.-

5. Pour la fosse du saut en longueur s'ajoutent aux fr. 6'200.- ci-dessus fr. 10'700.- du poste Construction pour celle de la fosse elle-même.
6. La clôture à hauteur de fr. 28'000.- est prévue sur 3 côtés du pitch, laissant le côté sud ouvert.
7. En résumé tout compris
Coût du Street Workout fr. 21'000.- soit pour 54 m², 389.- / m²
Coût du terrain multi-sports (Pitch) fr. 82'000.- soit pour 200 m², 410.- / m²
Coût des pistes d'athlétisme fr. 96'000.- soit pour 426 m², 225.- / m²
Coût de la fosse à sable fr. 18'000.-
Coût total des aménagements (page 5 du préavis) fr. 217'000.- + divers et imprévus pour fr. 20'000.-
8. Tous ces montants sont calculés hors TVA.

B. Pour l'UrbanSkate, le budget présenté dans le préavis à la page 6 comprend, entre autres, le remplacement de l'enrobé bitumineux à hauteur de fr. 25'000.- pour 510 m² soit un coût de fr. 49.- / m². Le point c.) à hauteur de fr. 85'000.- intitulé « Construction des éléments » se décompose ainsi :

Bancs (3x) et plateforme (1x) :

Béton préfabriqué et revêtement « bois-métal » : 25'500.-

Barre au sol :

Socles et fixations et barre intégrée : 10'000.-

Revêtement au sol (yc radier) :

Radier (yc travaux préparatoires) et revêtement « bois-métal » : 10'000.-

Élément coulé sur place :

Radier (yc travaux préparatoires) et revêtement « bois-métal »: 20'000.-

Béton yc coffrage et armature : 10'000.- Total : 30'000.-

Soit un total global de fr. 75'500.-

Avec les divers et imprévus de 9'500.- pour arriver à la valeur maximale de fr. 85'000.- selon devis.

Coût total de l'UrbanSkate tout compris fr. 148'000.- soit pour 510 m², 290.- / m² hors TVA.

3. Constats :

- a. Après approbation de notre Conseil, et vu son importance, ce projet sera soumis à l'enquête publique.
- b. Les entreprises actives dans ce domaine étant peu nombreuses, il n'a pas été demandé d'offres comparatives, ce que la Cofin regrette vu l'importance du montant de ce préavis.
- c. Le Street Workout, même s'il peut être considéré comme suffisant pour les écoliers, ne semble pas répondre aux critères de qualité qu'on pourrait attendre d'une telle installation en matière de surface, en choix et en diversité des engins. De plus il semble bien « coincé » à l'endroit prévu. C'est pourquoi la CoFin se rallie à l'amendement proposé par la commission ad'hoc.
- d. L'UrbanSkate sera réalisé par une entreprise autre que celle qui a établi le devis qui n'en est que le concepteur. La Cofin demande à la Commune de veiller à faire jouer la concurrence puisque c'est elle qui sera chargée de mandater une ou plusieurs entreprises pour la réalisation.
- e. Il est à relever que des subventions cantonales pourront être obtenues auprès du SEPS (Service de l'Education Physique et du Sport) jusqu'à hauteur de 25% du montant du préavis.

4. Position de la Cofin :

La Cofin est convaincue de la pertinence et de la nécessité de mener à bien un projet qui attend sa réalisation, sous une forme ou sous une autre, depuis bien des années.

De plus, le coût de ces installations n'ayant pas d'impact sur le compte de fonctionnement à court terme, au vu également des subventions qui pourront aller jusqu'à fr. 100'000.- et de la situation financière de notre Commune, la Cofin préavise favorablement pour l'acceptation de ce projet et accorde un crédit d'investissement supplémentaire à hauteur de fr. 50'000.-

5. Conclusion :

Hormis le Street Workout pour lequel la Cofin demande à la Municipalité, de concert avec la Commission ad'hoc, une étude complémentaire, elle vous propose, à l'unanimité, d'accepter d'une part l'amendement tel que présenté et d'accorder un crédit d'investissement supplémentaire de fr. 50'000.- et d'autre part d'accepter l'entier de ce préavis.

Compte tenu de ce qui précède, la Cofin se rallie aux conclusions de la Commission ad'hoc.

Aubonne, le 21 novembre 2023

Le rapporteur
Yves Meylan